

REÇU le  
- 3 AVR. 2017



Genève, le 3 avril 2017

A l'attention des membres des  
Conseils municipal et administratif  
de la Ville de Genève

*Nous vous adressons aujourd'hui cette lettre que nous vous prions de bien vouloir lire à voix haute à l'assemblée, car elle traite de déni de démocratie.*

Mesdames les Conseillères Municipales, Messieurs les Conseillers Municipaux,  
Mesdames les Conseillères Administratives, Messieurs les Conseillers Administratifs,

D'un côté, avec l'appui d'un grand article dans le GHI, un commerçant de notre quartier lance une pétition en relation avec les bornes en Vieille-Ville. De l'autre, quelques jours après, un membre de votre Conseil municipal vous fait voter sur le siège une motion allant dans le même sens. Quant à nous, représentants de l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville, nous en sommes abasourdis et scandalisés.

En effet, non seulement le GHI nous refuse un droit de réponse et d'explication, nous autorisant seulement à donner notre avis dans une lettre de lecteur de quelques lignes ; mais encore votre assemblée en votant l'urgence, court-circuite par cette démarche notre système démocratique, en n'écoutant qu'un son de cloche. Nous dénier le droit simple d'être entendus signifie purement et simplement pour nous un déni de démocratie.

Nous sommes aussi extrêmement étonnés que des mesures visant à garantir les règles de circulation en vigueur dans les rues de la Vieille-Ville - mesures qui ont été étudiées et débattues depuis une vingtaine d'années, acceptées en votation par votre Conseil municipal et enfin exécutées par le Conseiller administratif responsable - puissent être, six mois à peine après leur réalisation, modifiées brutalement, sans véritable réflexion et sans concertation.

La pétition doit passer en commission des pétitions, ce qui vous permettra d'entendre également la voix des habitants qui eux sont ravis de ces bornes.

En conclusion, et afin d'éviter de vous envoyer nous aussi une pétition, nous demandons simplement que le sujet des bornes soit traité comme il aurait dû l'être, en passant par la commission des pétitions, et que les habitants soient à cette occasion également entendus.

Pour le comité de l'AHCVV, Delphine Wuest et Andrienne Soutter

*Copie de cette lettre ouverte aux médias.*